

PROGRAMME DE FORMATION

Prostitution des mineurs et travail social

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel en rapport avec les mineurs

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Identifier les caractéristiques et les signes précurseurs de la prostitution chez les jeunes
Comprendre les enjeux psychosociaux et les risques liés à la prostitution juvénile
Développer des compétences d'accompagnement adaptées en acquérant des stratégies d'intervention respectueuses de l'autonomie et de la dignité des jeunes en situation de prostitution

Programme

Identification des comportements et des symptômes associés à la prostitution juvénile
Exploration des enjeux psychosociaux et des risques liés à la prostitution chez les jeunes
Analyse des facteurs de vulnérabilité et des motivations sous-jacentes à l'entrée dans la prostitution juvénile
Réflexion sur les représentations sociales et les préjugés associés à la prostitution chez les jeunes
Ateliers de sensibilisation à la communication non violente et à l'empathie
Présentation des principales lois et réglementations relatives à la prostitution, en mettant l'accent sur les dispositions concernant les mineurs, les majeurs et les clients
Acquisition d'outils pratiques pour la prévention de la prostitution chez les jeunes
Élaboration de plans d'action et de stratégies de sensibilisation adaptées à différents contextes (écoles, centres jeunesse, centres communautaires, etc.)

Méthodes et supports

Échanges, exercice pratiques, analyse de pratiques

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.